

Le P'tit Vaulien



N° 11 – juin 2017



...

Billet du syndic

Nous avons la chance de vivre dans notre magnifique commune de Vaulion. Parce que le monde évolue vite, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes... soient en adéquation avec le respect de l'autre et de l'environnement.

Les infos transmises par le biais de ce bulletin témoignent de la volonté de la Municipalité de faire cohabiter l'ensemble de la population en totale harmonie.

La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie sont autant de sujets auxquels nous devons faire attention afin de laisser aux générations futures un cadre de vie exceptionnel dans notre si merveilleux village.

Bel été à tous.

C. Languetin

Fête nationale

La Municipalité invite la population à participer à la manifestation commémorant notre Fête Nationale, le

**mardi 1^{er} août 2017
sur la Place de l'Hôtel-de-Ville**

Entre 17h00 et 18h00, le Commune vous offrira l'apéritif, puis le FC Vaulion servira boissons et repas et la Sté de Musique l'Espérance animera cette première partie de soirée.

Nous vous rappelons, d'autre part, que les engins pyrotechniques doivent être utilisés avec la plus grande prudence et en respectant les instructions des fabricants.

Fermeture de l'Administration communale

Nous vous informons que l'Administration communale sera fermée pour les vacances d'été du

1^{er} au 16 août 2017

Gendarmerie – Poste mobile

Le poste mobile de gendarmerie sera stationné à Vaulion **le matin du samedi 10 juin 2017** lors du marché villageois.

Ce poste mobile a pour but de lutter contre le sentiment d'insécurité par la présence visible de ce véhicule ainsi que de son équipage aux endroits clés. La présence régulière du poste mobile avec les patrouilles à pied ou à vélo sur le territoire communal renforce la sécurité publique. Offrir aux citoyens sur tout le territoire cantonal les services d'un poste de Gendarmerie.

Carnet rose

La Municipalité félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue à

**Ethan Leuba, né le 12.07.2016 – Noah Suter né le 07.10.2016
Maëva Languetin, née le 24.12.2016 – Thibaud Moffrand, né le 28.12.2016
Julie Chenuz, née le 12.02.2017**



Photo: J.-F. Reymond

500^e habitant

Avec la naissance de Thibaut Moffrand, notre village a fêté son 500^e habitant. Une délégation de la Commune a été reçue chez la Famille Moffrand afin de marquer cet événement.



A la personne qui a enlevé le piquet et surtout sa base (manchon) au début du chemin du bas de la Côte, côté est. Plusieurs heures de travail seront nécessaire pour réparer le dégât.



Merci à Paul-Emile Schwitzguébel, pasteur de notre paroisse, pour sa bienveillance, son écoute et sa participation à la vie de notre Commune. Nous lui souhaitons une belle et heureuse retraite.



Je suis un citoyen courtois et agréable

La vie à la campagne est synonyme de calme et de tranquillité. Pour assurer un certain dynamisme à notre village, des associations et sociétés mettent tout en œuvre pour organiser des manifestations attractives : Abbaye, Nouvel-An, Cross, Soirées diverses, Loto, etc. Cela ne représente que quelques week-ends dans l'année, engendrant des nuisances certaines, mais de courte durée. Ces nuisances sont largement programmées à l'avance afin que vous puissiez prendre vos dispositions pour ne pas être gênés ou, à défaut, de prendre son mal en patience. Pour une fête ponctuelle dans un quartier (anniversaire, fête, etc.) avertissez vos voisins afin d'éviter tout conflit futur.

Alors, je fais attention à ceux qui vivent aux alentours et je respecte leur tranquillité. En cas de risque de tapage nocturne exceptionnel, j'avertis au préalable mes voisins et j'essaie au maximum de limiter les désagréments.

En tant que voisin, j'accepte également que ma tranquillité soit exceptionnellement perturbée. Je ne réagis donc pas à chaque nuisance ponctuelle, mais je cherche un terrain d'entente.

Les oiseaux ont leurs maisons !



De sympathiques petites cabanes pour oiseaux sont apparues entre le « Bas-de-la-Côte » et le « Cul-du-Nozon ». Les oiseaux n'ont plus rien à craindre, ils ont maintenant de quoi s'abriter et à manger pendant la saison hivernale.

Merci gentil inconnu !



CECB – Certificat énergétique cantonal des bâtiments

Le Certificat énergétique cantonal des bâtiments indique ce qu'un bâtiment d'habitation, un bâtiment administratif simple ou encore une école, consomme en énergie, lors d'une utilisation standard, en chauffage, en eau chaude sanitaire, en éclairage et en autres consommateurs électriques. Il permet une comparaison avec d'autres bâtiments et propose des mesures d'optimisation.

Dès le 1er janvier 2017, l'établissement d'un Certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB®) est obligatoire en cas de :

- Vente d'un bâtiment d'habitation existant.
- Remplacement d'une installation de chauffage par une nouvelle installation fonctionnant au gaz, au mazout ou au charbon. Cette obligation est applicable pour les bâtiments de type habitations individuelles, d'habitations collectives, administratifs et scolaires.

L'établissement d'un CECB® doit être réalisé par un expert CECB® officiel et n'est lié à aucune obligation d'assainissement énergétique du bâtiment.

En savoir plus sur le CECB®: www.cec.ch



Puits de pompage du Nozenet

Afin de garantir une eau de consommation de qualité irréprochable, une installation de désinfection par les UV a été mise en place au puits de pompage du Nozenet.

Qu'est-ce que la lumière ultraviolette (UV) ?

La lumière ultraviolette est une forme de lumière invisible pour l'œil humain. Elle occupe la partie du spectre électromagnétique comprise entre les rayons X et la lumière visible. Le soleil émet de la lumière ultraviolette ; cependant, la plus grande partie en est absorbée par la couche d'ozone terrestre.

Comment fonctionne la désinfection par les UV ?

Contrairement aux méthodes de désinfection de l'eau par les produits chimiques, la lumière UV inactive rapidement et efficacement les microorganismes par un processus physique. Lorsque les bactéries, les virus et les protozoaires sont exposés aux longueurs d'onde germicides de la lumière UV, ils deviennent incapables de se reproduire et perdent leur pouvoir d'infection.

Quelques avantages de la désinfection par les UV.

- Les UV constituent un procédé dépourvu de produits chimiques, qui n'ajoute rien à l'eau sauf la lumière UV
- Les UV n'exigent aucun transport, stockage ou manipulation de produits chimiques toxiques ou corrosifs
- Les UV inactivent de manière très efficace une large gamme de microorganismes, notamment les agents pathogènes résistants au chlore
- Le remplacement annuel des lampes et la consommation d'électricité constituent les coûts d'exploitation de la désinfection UV

Alpages – Mi-été au Perchet

Désireux de faire découvrir les alpages de la commune, ainsi qu'une partie du quotidien des agriculteurs de la région à ceux qui le souhaitent, le Syndicat agricole et d'élevage de Vaulion a décidé d'organiser une mi-été.

Cet événement annuel sera organisée le 19 août 2017 de 11h à 16h, au chalet du Perchet.

Le Syndicat se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir lors de cette journée et vous transmettra des informations plus précises en temps voulu.

Murs en pierres sèches de nos alpages : 5 années de réfection

Eléments typiques de nos pâturages boisés, les murs en pierres sèches ont une valeur patrimoniale importante. Ils font partie depuis des siècles du paysage jurassien. En 2012, la Municipalité de Vaulion a décidé de procéder à la réfection de certains murs, en priorité ceux étant situés dans les lieux fréquentés par la population. L'aide financière (subventions) du Fonds Suisse pour le Paysage (FSP) allouée pour de telles réfections par l'intermédiaire du Parc Naturel Régional du Jura Vaudois (PNRJV) a été aussi un élément déclencheur.

Cinq ans de réfections

En 2012, un tronçon de mur de 89 m séparant l'estivage de Maisons Doubles (propriété de la Commune) à celui de la Brégnette (propriété privée) a été entièrement réfectonné.

De 2013 à 2015, le mur en pierres sèches partant de la buvette d'alpage de la Dent de Vaulion et allant jusqu'au sommet de la Dent a été reconstruit; soit 3 étapes pour 513 m de murs, dont 50 m d'un nouveau tronçon dans la partie haute.

Enfin en 2016, 2 enceintes de citernes au chalet de la Posogne et à celui de la Mâche ont été réfectonnées.

Au total 655 m de murs ont été mis à neuf; un travail important effectué par l'entreprise Raymond Dubugnon à Gimel.

Le travail de réfection est très organisé avec des fonctions bien définies pour chaque ouvrier; parfois jusqu'à 10 employés (muretiers et manœuvres). Les uns démontent le vieux mur, d'autres préparent le lit du nouveau mur où seront posées les grosses pierres de fondation, puis commence le travail précis des muretiers pour la pose des pavements et boutisses. Le calage de chaque pierre est important, puis vient le remplissage de l'intérieur avec de plus petites pierres et enfin la pose des couvertes. Pendant ce temps d'autres ouvriers vont à la recherche de nouvelles pierres choisies avec minutie. Pour finir le nettoyage des alentours du mur. Un travail colossal.

Il faut compter en moyenne **3.5 h pour créer 1 m de mur**, tous travaux compris; soit 25 à 30 cm de mur à l'heure d'ouvrier. Pour les 655 m de murs réalisés cela représente 2300 heures de travail, soit environ 1.2 unité de travail durant 1 an. On peut comprendre le coût élevé d'une telle réalisation.

Quel est le coût ?

Pour les 4 premières années (2012 à 2015), les frais, après subventions, ont été partagés avec les propriétaires voisins, soit M. Agassis (Brégnette) et le village du Pont en ce qui concerne les étapes 2013 à 2015.

Le coût total a été de CHF 168'000.-, soit CHF 256.- par mètre linéaire; les subventions FSP/PNRJV cumulées ont représenté CHF 55'000.-, soit 1/3 du coût total. Après répartition du solde entre propriétaires, l'investissement final pour la Commune de Vaulion est de CHF 59'000.- pour les 655 m (env. CHF 90.-/ m')

Décision municipale à moyen terme.

Après 5 années de travaux, la Municipalité a décidé de stopper pour l'instant ces réfections de murs. Elle espère qu'ils vont rester en bon état pour des siècles et que le public appréciera et respectera ce beau patrimoine.

Allez les voir, marchez le long de ces murs, utilisez les quelques passages pour apprécier leur construction. Un vrai plaisir !



Le nouveau mur de la Dent au lever du soleil, un matin de décembre 2016



Mur Maisons Doubles-Brégnette, réfection 2012 (89 m)

Union des sociétés locales – Calendrier des manifestations – Automne 2017

Juin

- 4 Rallye pédestre du Ski-Club
- 4 Dernier match championnat de football
- 8 Conseil Communal
- 8-9 Tirs en campagne à Croy
- 10 Journée des communes vaudoises à Chamblon
- 10 Marché villageois
- 17 Sortie du Conseil communal
- 17 Tirs militaires
- 25 Fête de départ du Pasteur
- 28 12ème Cross des Grottes
- 30 Souper de la cagnotte de l'Auberge du Morez

Juillet Vacances scolaires: du lundi 3 juillet au dim. 20 août

- 28-3 Giron Jeunesse du Nord à Baulmes
- 6 Dernier entraînement du Footing
- 7 Grillades du Footing
- 8 Pique-nique de la Gym Dames
- 12-16 Giron Jeunesse de la Broye à Grandcour
- 26-30 Giron Jeunesse du Centre à Poliez-Pittet

Aout

- 1 Fête du 1er août
- 4-5-6 Abbaye des Amis
- 10 Reprise entraînement Footing
- 9-13 Giron Jeunesse du Pied du Jura à Sévery
- 19 Mi-été au Perchet
- 26 Commission de Gestion - Tournée des alpages
- 27 Jouée de la Sté de Musique à la Dent

Septembre 18 Lundi du Jeûne

- 2-3 Course de la Gym Dames
- 8-9-10 150 ans de la Sté de Jeunesse
- 23 Tirs de clôture
- 23 Concert de la Riviera vaudoise
- 23-24 Sortie du Footing

Octobre Vacances scolaires : du lundi 9 au dimanche 22 octobre

- 12 Séance du Conseil communal
- 20 Assemblée de Jeunesse
- 27 Assemblée du Ski-Club
- 28 Assemblée du Chœur Mixte

Novembre

- 4 Journée de soutien du téléski
- 4 Commission de Gestion - Tournée des bâtiments
- 12 Loto du Ski-Club et du Tir
- 18 Soirée de la Sté de Musique
- 23 Assemblée des Stés Locales
- 30 Dernier entraînement du Footing

Décembre Vac. scol. : du samedi 23 au dimanche 7 janvier 2018

- 1 Téléthon
- 2 Assemblée de la Musique
- 2 Course de l'Escalade Footing
- 8 Noël du Footing
- 9 Cagnotte des 3 Cœurs
- 14 Séance du Conseil communal
- 16 Souper de Batterie Jeunesse
- 19 Noël du Chœur Mixte
- 21 Noël de la Gym-Dames
- 23 Vin chaud de la Commune
- 25 Noël à l'église
- 30-2 Nouvel-An organisé par la Jeunesse

Dates à retenir en 2018

- 6 janvier Petit Nouvel-An
- 20-21 avril Soirées du Chœur Mixte